## RÉPONSE À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

DATE

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (31 MARS 1975)

NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ
AUTEUR DES RÉPONSES Postes

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSE DE L'ORGANISME EN 1975  RAPPORT	RÉPONSE AU 31 MARS 1978
au public et devraient, en outre, présenter annuellement des recommandations soit pour le maintien des politiques en vigueur touchant les revenus ou les subventions, soit pour les augmentations de tarifs qui seraient nécessaire pour compenser l'accroissement du coût des services.	cold as stechnopiles without in 1971, and tone manths wine telestives it is pole.	en 1976 et en 1977. Les tarifs du régime international ont été modifiés le ler janvier 1976, et le 1e <sup>1</sup> janvier 1977. Les tarifs du régime intérieur ont été augmentés en deux étapes, le ler septembre 1976 et le mars 1977.  Les Postes canadiennes ont officiellement adopté un cycle de planification tarifaire qui a été intégré aux autres cycles de planification du Ministère et permet une évaluation annuelle des tarifs et des structures tarifaires établissant s'ils sont appropriés.
METHODES DE PREVISIONS DU PROGRAMME ET DE PREPARATION DU BUDGET PRINCI- PAL DES DEPENSES  La relation entre les plans d'ex- ploitation et les coûts s'y ratta- chant n'est pas clairement identifiée. Le cycle approuvé de planification de l'organisation devrait être totalement mis en application, en prenant soin de mieux intégrer les plans d'activité commerciale et de	Nous sommes à instaurer un nouveau système de planification financière en trois étapes, dont la deuxième sera adoptée en 1975. A la fin de l'Etape II, ce système perfectionné fera l'objet, dans le Manuel de gestion financière, d'un nouveau chapitre portant sur la préparation du budget.	Le cycle de planification générale approuvé, soit l'élaboration des plans d'entreprise et la planification financière, a été mis en application au printemps de 1977 dans le cadre de la prévision des programmes de l'exercice financier 1979-1980.